

Les bostriches dans les forêts des Grisons, en 1900

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **52 (1901)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

52^me ANNÉE

AVRIL 1901

N^o 4

Les bostriches dans les forêts des Grisons, en 1900.

(Extrait d'un rapport de l'inspectorat forestier cantonal au gouvernement des Grisons.)

En 1900, les bostriches se sont propagés d'une façon inquiétante dans les forêts du canton des Grisons. On les a observés dans presque toutes les parties du canton. C'est dans les arrondissements forestiers d'Ilanz et de Disentis qu'ils ont causé les plus grands ravages; de 65 communes dont ils sont composés, seules les quatre les plus élevées de ce territoire ont été épargnées par les ravageurs.

Examinons les causes de cette invasion subite et les différentes observations faites au cours de l'épidémie.

On sait qu'en général un brusque développement des bostriches succède à une dévastation de forêt causée par un agent quelconque: vent, neige, autres insectes divers, sécheresse, etc. Il en fut ainsi pour les forêts grisonnes.

Déjà le 1^{er} juillet 1897, un ouragan venant d'ouest avait renversé dans tout le canton environ 50,000 m³ de bois. Toutefois, les mesures ordonnées pour l'enlèvement de ces chablis furent prises si promptement qu'il n'en résulta aucun autre dommage.

Mais il en fut tout autrement après les chutes de neige des 13/15 janvier 1899 qui causèrent le bris et le déracinement de bois dont le volume, pour tout le canton, a été taxé à 65,000 m³, non compris les nombreuses plantes dont le sommet fut cassé. On évalua que les arrondissements de Disentis et Ilanz, à eux seuls, reentraient pour les $\frac{2}{3}$ dans ce chiffre.

L'inspectorat forestier cantonal ordonna de suite des mesures très énergiques pour l'écorçage et la fabrication de ces bois. Malheureusement ces opérations n'eurent pas lieu partout avec le soin et la célérité voulus et, durant le printemps 1900, on constata

que le nombre des bostriches avait fortement augmenté en maints endroits. Pendant le mois d'août, on put se rendre compte qu'on avait à faire à une vraie épidémie.

Aussitôt la lutte fut organisée contre le ravageur. La chose fut rendue très difficile à cause du manque de la main d'œuvre, les travaux des champs ayant absorbé presque tous les bras que le rassemblement militaire avait laissés disponibles. Le 23 octobre, le gouvernement décrétait que tous les propriétaires de forêts auraient, sous peine d'amende, à façonner de suite tous les bois bostrichés, debouts ou gisants, ainsi que les bois dépérissants ou écimés et à en brûler l'écorce.

C'est ainsi que le gouvernement espérait enrayer la marche de la maladie et réduire au minimum les dégâts qu'on a lieu de craindre pour 1901.

Un des forestiers d'arrondissement, aidé d'un sous-forestier, fut chargé de la surveillance sur le terrain. Le travail fut mené activement pendant l'automne et le commencement de l'hiver 1900. On abattit 12,981 plantes contaminées, cubant environ 10,000 m³.

Le dommage causé aux peuplements par ces coupes forcées est considérable.

Le principal coupable est le bostriche typographe, *Tomicus typographus* L. Une espèce très voisine, le *Tomicus amitinus*, qu'il est assez difficile de séparer, était représentée aussi en assez forte proportion. On a constaté, en outre: *Tomicus chalcographus*, *micrographus* et *laricis*, qui tous sont des hôtes de l'épicéa. Il se trouve également quelques larves d'espèces appartenant à la famille des Cerambycides.

Si l'on considère le développement de cette épidémie dans le sens vertical, c'est dans la zone de 700 à 1300 m. d'altitude qu'elle atteint son maximum. Cette zone ne concorde pas avec l'aire naturelle de distribution du bostriche, mais c'est à cette hauteur que le dommage causé par la chute de neige était le plus grand. La présence de ces ravageurs a été constatée dans la région du Hausstock jusqu'à 1650 m. d'altitude et à Vicosoprano (Bergell) jusqu'à 1750 m. Il est probable qu'ils continueront leur marche ascendante en 1901 jusqu'aux forêts les plus élevées.

L'invasion a eu lieu très rapidement et avec une grande intensité. Durant les mois d'août, septembre et octobre, des groupes de 10 à 100 arbres complètement sains ont été brusquement envahis et périssaient quelques semaines plus tard.

En règle générale, la génération des insectes était double; on observa aussi une troisième génération et des générations incomplètes de $1\frac{1}{2}$ et $2\frac{1}{2}$.

Les bostriches, comme tous les coléoptères en général, sont très résistants au froid dans tous les stades de leur développement et, quand bien même la température est descendue cet hiver de -15° à -25° C dans les forêts qui nous occupent, il y a peu de chances pour que leur nombre ait diminué par suite de ces grands froids.

L'inspectorat forestier a déjà pris toutes les mesures que comporte la situation pour continuer énergiquement, au printemps, les travaux de répression. Ceux-ci consisteront surtout dans une application stricte du décret gouvernemental déjà cité du 23 octobre 1900.

(Traduction et extrait par H. Badoux.)

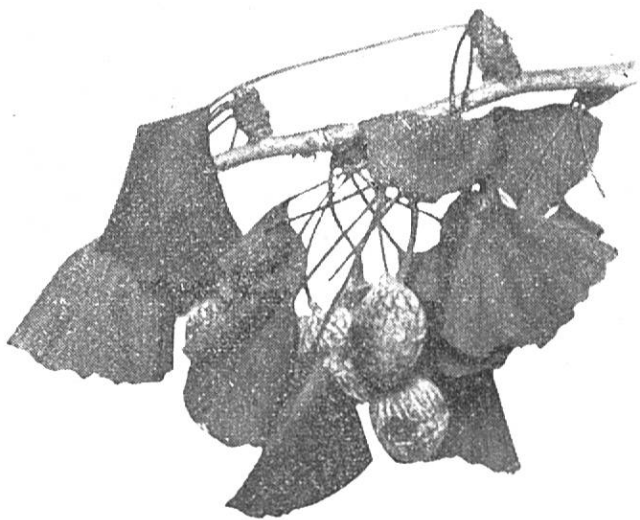


Le Ginkgo à deux lobes d'Aadorf.

(Avec illustration.)

En examinant l'arbre représenté en tête de ce fascicule, il est difficile de croire qu'il soit un résineux, le fort développement de la tige et des branches rappelant celui d'un feuillu et particulièrement ces rameaux chargés de feuilles et de fruits.

Le Ginkgo à deux lobes, appelé vulgairement arbre à quarante écus, n'en est pas moins un résineux; en effet, les ovules sont libres et non enfermés dans un ovaire. De la famille des Taxées, le genre Ginkgo ne possède que cette seule espèce. Comme chez notre if indigène, les fleurs mâles ne se trouvent pas sur le même arbre que les fleurs femelles. Le fruit qui est une drupe ressemblant à la „Mirabelle“, possède une enveloppe charnue, verte, jaunissant à la maturité, d'une odeur forte et désagréable; le noyau renferme une amande succulente très oléagineuse.



Branche du Ginkgo.